



**HAL**  
open science

## Le Parlons-en comme espace de circulation

Laure Brayer, Anthony Pecqueux

► **To cite this version:**

Laure Brayer, Anthony Pecqueux. Le Parlons-en comme espace de circulation. Loïc Blondiaux; Christophe Traïni. La démocratie des émotions, Presses de Sciences Po, pp.67-91, 2018, 2724622359. halshs-01775326

**HAL Id: halshs-01775326**

**<https://shs.hal.science/halshs-01775326>**

Submitted on 24 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Chapitre 2 / Le Parlons-en comme espace de circulation

Laure Brayer et Anthony Pecqueux

Univ. Grenoble Alpes, CNRS, ENSAG, AAU – CRESSON, 38000 Grenoble, France

[Référence : Laure Brayer, Anthony Pecqueux, « Le Parlons-En comme espace de circulation », in Loïc Blondiaux, Christophe Traïni (dir.), 2018, *La démocratie des émotions*, Paris, Presses de SciencesPo, p. 67-91 ; pour le texte et la pagination exactes, se référer à la version publiée]

### Résumé

Depuis six ans, à Grenoble, le Parlons-en réunit une fois par mois pendant deux heures des (ex)habitants de la rue et des travailleurs sociaux, des personnes mobilisées dans des associations à caractère social et humanitaire, ainsi que des militants, élus, journalistes ou chercheurs, etc. L'objectif affiché du Parlons-En est de faire émerger, à partir des problèmes concrets dont les participants témoignent, une recherche de solutions collectives. La description ethnographique du déroulement de ces réunions, qui se déploient dans un style général favorisant largement les expressions personnelles, met en lumière la façon dont émotions et règles entrent constamment en rapport réciproque pour donner au débat sa dynamique propre. C'est également cette relation entre émotions et règles qui permet ou non que le débat puisse porter des pistes d'actions collectives.

Depuis plusieurs années<sup>1</sup>, dans les milieux du travail social ou de la politique de la ville, un nombre croissant de dispositifs se réclamant de la démocratie participative ont été mis en œuvre afin de remédier à la tendance de la politique traditionnelle à exclure les catégories de population les plus défavorisées<sup>2</sup>. Au regard de leurs promoteurs, l'enjeu crucial de ces dispositifs est de parvenir à mobiliser des groupes défavorisés afin de les entraîner dans un cercle vertueux d'*empowerment*. En d'autres termes, il s'agirait d'amener les populations les plus démunies à apprendre à s'affirmer à travers une prise de parole leur permettant de faire l'épreuve, non seulement d'aptitudes au débat public encore méconnues, mais aussi de la possibilité d'instituer une action collective visant à déjouer certaines des emprises qu'elles subissent<sup>3</sup>. Dans ce chapitre, nous nous proposons d'observer au plus près les interactions qui se nouent au cours de telles expériences entre leurs différents participants (promoteurs, membres réguliers, nouveaux venus, etc.). Dans cette optique, l'analyse microsociologique, attentive notamment aux différentes formes d'expression des émotions, montrera que si de l'*empowerment* peut advenir, il est moins le résultat des techniques employées par les promoteurs que des expérimentations de créations (« recettes ») locales et collectives dont parle Isabelle Stengers<sup>4</sup>. De telles créations collectives ne peuvent émerger qu'à partir de nombreux facteurs, dont évidemment la dynamique du débat (à laquelle participent centralement les émotions), mais aussi sans doute, dans notre cas, du fait que les promoteurs de cette forme de participation se sont retrouvés dans l'obligation d'ouvrir aux participants la « boîte noire » de son organisation.

<sup>1</sup> Cette recherche a été menée dans le cadre du projet HAPARÊTRE (ANR-14-CE29-0011) ; une première version de ce texte a bénéficié des commentaires précieux de Dominique Belkis, Daniel Cefai, Anne-Sophie Haeringer et Michel Peroni, que nous remercions vivement.

<sup>2</sup> Marion Carrel, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Gouvernement en question(s) », 2013.

<sup>3</sup> Julien Talpin, *Community Organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, Raisons d'agir, 2016.

<sup>4</sup> Voir par exemple, Philippe Pignarre et Isabelle Stengers, *La Sorcellerie capitaliste. Pratiques de désenvoûtement*, Paris, La Découverte, 2007, p. 172-181.

Au cours de notre enquête, nous nous sommes intéressés au cas du Parlons-en grenoblois (« espace de débats et de projets par les habitant.e.s de la rue et de la ville », selon le nouveau sous-titre du site Internet qui rend compte de ses activités<sup>5</sup>). À l'égard des émotions, nous avons pris le parti d'adopter un principe continuiste, qui consiste à ne les opposer ni à la « raison » ni au « langage », mais à les considérer comme des formes d'évaluation et d'expression en situation. Ni simple réponse à un stimulus ni débordement intempestif, les émotions compteraient parmi nos diverses « manières d'être humain<sup>6</sup> », notamment celles qui permettent de saisir et d'exprimer notre « texture d'être ». Évidemment, saisir cette texture d'être n'est pas l'apanage du chercheur : elle nous intéresse ici en tant qu'elle est disponible pour les participants, du fait de leurs participations antérieures au Parlons-en ou, notamment pour les nouveaux venus, de leur maîtrise des grammaires de parler et de se comporter en public. Donc en tant qu'elle est susceptible de constituer une ressource ou un problème dans le cours même de cette instance de débat. En ce sens, les émotions contribuent à rendre sensibles tant notre texture d'être (dans la mesure où nous en exprimons) que notre intelligence des situations (dans la mesure où nous y répondons).

Cela est rendu d'autant plus saillant par le « style » du Parlons-en, un style que l'on peut qualifier d'expressiviste<sup>7</sup>. Contrairement à la plupart des dispositifs participatifs qui somment la personne de rester au seuil de l'espace de débat, au profit d'une élévation à la hauteur du seul intérêt général<sup>8</sup>, ici l'expression personnelle est fortement valorisée, voire recherchée, que ce soit dans les témoignages personnels des participants ou dans la séquentialité des prises de parole – la manifestation d'émotions permet ainsi de signaler à l'animateur que l'on souhaite réagir à ce qui est en train d'être dit, en guise de rebond ou réponse. Pour autant, et c'est aussi le sens de la perspective continuiste adoptée, nous ne versons pas dans une « surenchère à l'émotion » (comme cadre d'analyse), mais cherchons au contraire à nous montrer attentifs à leur articulation (ou non) avec les débats et les potentielles pistes d'action. Pour cela, nous allons d'abord présenter ce lieu de parole singulier qu'est le Parlons-en ; puis suivre plusieurs participations d'un nouveau venu, Gilles<sup>9</sup>, afin de dégager sa texture d'être, ainsi que ses traitements par les participants ; avant de finir par l'analyse d'une séquence particulièrement intéressante pour saisir l'imbrication émotions-paroles-actions.

## Le Parlons-en, un espace de parole au style « expressiviste »

À la différence du Parlons-en de Charleroi qui a été la première initiative de ce nom<sup>10</sup>, le Parlons-en grenoblois, instauré en 2009 en partie selon le précédent carolorégien, est une forme non institutionnelle de participation. Elle vise à mettre en débat les sujets concernant les « grands précaires », selon la catégorie extensive en vigueur<sup>11</sup>. Concrètement, cet

<sup>5</sup> Voir <https://lieugrenoble.wordpress.com/>

<sup>6</sup> Piergiorgio Donatelli, *Manières d'être humain. Une autre philosophie morale*, Paris, Vrin, coll. « La vie morale », 2014.

<sup>7</sup> Iris Murdoch, « Vision et choix en morale », dans Sandra Laugier (dir.), *La Voix et la Vertu. Variétés du perfectionnisme moral*, Paris, PUF, coll. « Éthique et philosophie morale », 2010, p. 63-88. Pour cette conception particulière (et particulariste) de la vie morale, le livre de Donatelli (*op. cit.*) forme une excellente voie d'entrée, avec bien entendu les travaux de Sandra Laugier qui ont rendu disponible aux lecteurs français cette tradition qui comprend tant L. Wittgenstein que J. L. Austin, S. Cavell, C. Diamond ou I. Murdoch. Pour un examen plus centré sur les émotions, congruent avec cette perspective, voir Patricia Paperman et Ruwen Ogien (dir.), *La Couleur des pensées : sentiments, émotions, intentions*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », 1995. Pour Iris Murdoch, la « texture d'être » des humains correspond à leur « 'vision totale de la vie », telle qu'elle apparaît dans leur manière de parler ou de se taire, leurs choix de mots, leurs évaluations des autres, leur conception de leurs propres vies, ce qu'ils trouvent attirant ou digne de louanges, ce qu'ils trouvent drôle : en bref, les configurations de leur pensée apparaissant tout le temps dans leurs réactions et leur conversation » (voir *ibid.*, p. 68).

<sup>8</sup> Nina Eliasoph et Paul Lichterman, « Culture en interaction. Une ethnographie des styles de groupe de deux organisations civiques en Californie », dans Mathieu Berger, Daniel Cefaï et Carole Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, coll. « Action publique », 2011, p. 355-400.

<sup>9</sup> Ce style est évidemment proche du « régime du partage » : Dominique Cardon, Jean-Philippe Heurtin et Cyril Lemieux, « Parler en public », *Politix*, 31, 1995, p. 5-19. Il s'agirait alors d'un partage sans limite, et sans exclusion d'autres régimes, avec pour seule règle l'indexation radicale sur la première personne (éventuellement du pluriel).

<sup>10</sup> Mathieu Berger et Julien Charles (dir.), « Les limites de l'inclusion démocratique », *Participations*, 9, 2014, p. 5-205.

<sup>11</sup> Dans le cadre de ce texte, nous avons pris le parti d'anonymiser les acteurs impliqués ; pour autant, cette question – problématique pour eux aussi – fait l'objet d'une réflexion toujours ouverte.

<sup>12</sup> Mathieu Berger et Margarita Sanchez-Mazas, « La voix des sans-domicile. Des usages sociaux du jeu démocratique dans les Espaces Dialogue en Belgique », dans Jean-Paul Payet, Frédérique Giuliani et Denis Laforgue (dir.), *La Voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses de l'université de Rennes, coll. « Le sens social », 2008, p. 181-194.

<sup>13</sup> Deux explicitations sont nécessaires ici : 1/ « non-institutionnelle » au sens où elle n'est pas portée ou organisée par les institutions. Pour autant, le Parlons-en ne rejette pas les institutions, qui sont à chaque fois invitées (et qui sont au moins présentes par le biais de travailleurs sociaux) et dont il

espace de parole réunit entre quinze et quarante personnes une fois par mois, durant deux heures, dans un local public (la salle polyvalente de la Maison des habitants du centre-ville de Grenoble). Ces personnes sont des (ex-)habitants de la rue et des travailleurs sociaux, des bénévoles, des individus engagés dans des associations à caractère social et humanitaire ; ainsi que des citoyens plus ou moins ordinaires : militants, élus parfois, journalistes, chercheurs, etc. Au cours de ce rendez-vous mensuel, les propos s'échangent librement, autour de thématiques qui émergent des problèmes rencontrés par les participants : l'objectif affiché du Parlons-en est que la parole individuelle se transforme peu à peu en recherche de solutions collectives.

Certaines règles partagées encadrent *a minima* cet échange de paroles<sup>14</sup> : l'interdiction des attaques personnelles, mais aussi des règles de forme, comme se positionner dans un cercle et parler chacun à son tour dans un micro relié à une sono ; ou encore des principes de sociabilité : le partage d'un petit déjeuner avant, puis d'un repas-pizza à la fin ; l'accueil des nouveaux arrivants par une explicitation de ce qui se passe, l'invitation à s'asseoir et se présenter ; etc. Ces règles et principes de fonctionnement sont actualisés par les participants les plus assidus et les plus investis (que nous désignons désormais comme « membres réguliers »), mais aussi bien sûr par les deux animateurs des débats.

Au moment où nous commençons l'enquête (mars 2015), les deux animateurs présents à chaque Parlons-en pour l'encadrer sont Jacques, fondateur du cabinet « arpenteurs », et Léa, ex-salariée du cabinet (au chômage, et progressivement en fin de droits). Depuis sa création, le Parlons-en a été porté par ce cabinet d'urbanisme figurant parmi les « artisans de la participation »<sup>15</sup>. Or, dans la seconde moitié de l'année 2015, en butte à des difficultés financières, le cabinet a dû fermer, incitant les animateurs à mobiliser différents membres réguliers : au Parlons-en de décembre 2015, une association collégiale est créée, premier acte d'une transition vers une organisation plus collective. L'effectivité du Parlons-en ne repose plus sur ses seuls porteurs, mais se partage désormais entre les participants les plus investis.

Avec l'association se constitue un petit collectif mouvant (de six à dix personnes) qui se réunit entre les Parlons-en pour organiser le suivant : il décide de qui va animer le débat, contacter les personnes essentielles pour le sujet central du mois, s'occuper du petit déjeuner et du repas, mettre en place la salle, faire le tour des accueils de jour de l'agglomération une semaine avant pour annoncer aux « grands précaires » la tenue du prochain Parlons-en, prendre des notes en cours de débat et réaliser le compte-rendu<sup>16</sup> qui est ensuite diffusé ... Les coulisses de l'organisation, jusque-là occultés, se trouvent dès lors publicisées. Ainsi, pour rendre effectif le partage de l'animation, pendant les premiers débats de l'année 2016, Jacques (l'ancien animateur principal) en a verbalisé les ressorts, procédant à une sorte de formation à l'animation en direction de l'assemblée des présents : éviter la monopolisation de la parole par des interventions trop longues, veiller au respect de l'ordre des demandes de parole, etc. Par là, l'animation a pu progressivement être prise en charge par des membres réguliers, changeants d'ailleurs.

Du côté de l'agencement spatial, les réunions du Parlons-en se déroulent dans une salle quelconque : une grande salle « polyvalente », donc sans fonction précise qui pourrait freiner la participation de certaines catégories de personnes<sup>17</sup>.

---

attend les subventions pour fonctionner. Bref, les animateurs veillent à ce que se déploie une parole « libre », mais qui ne soit pas non plus un déversoir anti-institutionnel ; c'est toute l'ambiguïté de cette « liberté ». On pourrait alors dire qu'il s'agit d'un lieu de rencontre avec les institutions (des travailleurs sociaux aux élus, quelquefois), à condition que cette rencontre reste à l'initiative des « grands précaires », au moins dans la mise en récit de la rencontre. 2/ Concernant les catégories en vigueur, il est plus exact de dire qu'elles fluctuent régulièrement dans les comptes rendus des Parlons-en (« précaires », « personnes concernées », etc.). Pour autant, la description du dispositif en lui-même est assez stable depuis ses débuts en 2009 : il s'agit d'un « espace de débat rassemblant les personnes concernées par les questions de la grande précarité : habitant-es de la rue, associations, acteurs sociaux, institutions, élu-es... » (<https://lieugrenoble.wordpress.com/parlons-en/>). La catégorie « grands précaires » que nous employons ici vise à souligner, à partir des termes de la description, que ce sont les plus précaires d'entre les précaires qui sont attendus – nous n'avons pas ici l'espace de préciser le sens de ces attentes catégorielles.

<sup>14</sup> Si règles il y a, elles sont bien minimales, et tant positives (la libre circulation des chiens) que négatives (l'interdiction de l'alcool).

<sup>15</sup> Marion Carrel, *Faire participer les habitants ...*, *op. cit.*

<sup>16</sup> Cette tâche de rédaction du compte rendu nous a échu entre janvier et septembre 2016, et en partie en 2017.

<sup>17</sup> Sur ce sujet, voir Héroïse Nez, « Pour une analyse spatiale de la délibération », *SociologieS*, <http://sociologies.revues.org/5590>

Facilement accessible en transports en commun, cette salle fait l'objet d'un fléchage dans les rues alentour quelques minutes avant le débat, et est organisée autour de trois sphères imbriquées<sup>18</sup>.

Au centre, l'espace dédié à la parole échangée, composé de chaises disposées en un cercle dont le périmètre s'ajuste en fonction du nombre des participants (prévu pour vingt-cinq personnes lors de la mise en place, il est réévalué en fonction des présents au petit déjeuner et a vocation à s'élargir en cours de débat, au gré des arrivées). L'animateur en charge de la distribution du micro est le seul – avec les chiens des présents – à parcourir fréquemment l'intérieur du cercle. Entre ce cercle de parole et les murs de la salle, une deuxième sphère accueille plusieurs fonctions. Elle est d'abord un espace-ressources, avec deux tables le long des murs : l'une est dédiée au café et aux viennoiseries, l'autre à la mise à disposition d'informations diverses (annonces de manifestations et d'événements militants, comptes rendus des séances précédentes, inscription à la liste de diffusion par courriel). Elle est aussi un espace de salutations, d'apartés, d'échanges interpersonnels courts (les plus longs ayant lieu dans la troisième sphère). Elle est enfin un espace où l'on peut se tenir en retrait, d'où l'on assiste au débat sans forcément y prendre part ; un mobilier succinct permet de soutenir ce mode de présence (quelques tables sur lesquelles on peut s'appuyer).

La dernière sphère, la plus vaste, se déploie en lien avec l'extérieur de la salle : c'est l'espace qui s'étend jusqu'au parvis qui jouxte l'entrée. Ce parvis, surélevé par rapport au niveau de la rue, est bordé par un petit muret surmonté d'un garde-corps sur lesquels on peut s'asseoir ou s'adosser. Une avancée de la toiture protégeant le pas de la porte permet si besoin de fumer une cigarette à l'abri de la pluie. Ce lieu est celui des échanges interpersonnels plus longs, souvent entre deux membres du cercle s'étant mis préalablement d'accord (dans la deuxième sphère) pour sortir fumer ensemble une cigarette. C'est aussi l'antichambre des débats, puisqu'il est d'usage de considérer qu'il y a deux Parlons-en entremêlés, l'un dans la salle et l'autre au dehors, où l'« on a le résumé de ce qui se passe dedans » (notes de terrain). Cet espace n'est pas entièrement coupé des débats (que l'on peut continuer à entendre par la porte maintenue ouverte). Il peut jouer le rôle de sas de décompression, lorsque les propos tenus ou reçus à l'intérieur nécessitent un recul ; tout comme il peut servir de support à une sorte de répétition générale de prises de parole qui, une fois testées à l'extérieur, pourront être éprouvées à l'intérieur, dans le micro (les « réitérations techniques » dont parle Goffman<sup>19</sup> : bien utiles à toute fin pratique, d'autant plus que l'on sait qu'elles n'ont pas les mêmes conséquences, car elles ne sont pas réalisées avec le même degré de publicité que les performances dans le cercle).

Cette configuration articulant trois sphères aux qualités et affordances contrastées, et le passage très fluide de l'une à l'autre – passage autorisé à tout instant, seul ou accompagné, et notamment matérialisé par la porte de la salle maintenue grande ouverte lorsque la température le permet –, témoignent d'une ouverture et d'un accueil inconditionnel (tout le monde, y compris les animaux, peut être là) et autorisent une grande souplesse concernant les formes de présence et les modalités de la participation. Ces qualités contribuent à faire du Parlons-en un espace de circulation au sens large, pris dans une véritable écologie spatiale et temporelle, et où les émotions s'expriment autant par la parole qu'à travers les gestes de chacun et les possibles va-et-vient entre les sphères.

## **Exprimer des émotions et faire surgir des solutions collectives**

Concernant le style « expressiviste » de cet espace de parole et le questionnement plus général sur les émotions dans les dispositifs participatifs, notre attention se porte dans trois directions. Premièrement, ce style peut être qualifié d'expressiviste parce que l'une des pierres angulaires du Parlons-en est d'offrir la possibilité de verbaliser ses émotions et expériences. Alors que les « grands précaires » ne se voient pas reconnaître partout le droit de parole et d'opinion, ils trouvent ici la possibilité de s'exprimer et de mettre en partage leurs troubles et émois. Symétriquement, alors qu'ils

---

<sup>18</sup> Elles jouent en quelque sorte le rôle de la « membrane » que propose Goffman pour comprendre le jeu, à savoir une fonction de transduction entre l'investissement dans une situation (en l'occurrence de jeu) et le monde réel qui entoure (enserme, etc.) cette situation. Erving Goffman, *Encounters: Two Studies in the Sociology of Interaction*, Indianapolis (Ind.), Bobbs-Merrill, 1961, p. 15-72.

<sup>19</sup> Erving Goffman, *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, coll. « Sens commun », 1991, p. 68-78.

peuvent difficilement se livrer entre les murs de leur structure professionnelle, les travailleurs sociaux peuvent partager là les difficultés qu'ils y rencontrent. Tel est d'ailleurs l'enjeu à l'origine du Parlons-en : pouvoir, de part et d'autre, échanger en dehors du cadre dissymétrique aidants/aidés (qui se trouve renforcé quand les échanges ont lieu dans les structures mêmes)<sup>20</sup>, faire état des problèmes, des dysfonctionnements rencontrés, voire des divergences de position, afin de prendre connaissance de la diversité des faits vécus, mettre en commun les réponses existantes qui sont rarement coordonnées entre elles et, si nécessaire, travailler à l'élaboration collective de nouvelles solutions.

En somme, dans un tel cadre et avec un tel style de groupe, les participants ne sont pas seulement des « locuteurs » : leurs corps et leurs affects sont tout aussi importants, et à même les interactions exsudent également du sens. Dès lors, tout un panel d'émotions prend consistance au fil des témoignages : désabusement, découragement, désarroi, colère, lassitude, amertume, mais aussi parfois gratitude et espoir, etc. Ces émotions peuvent faire l'objet d'un arbitrage de la part de l'animateur du débat, tout comme des participants : en effet, certaines émotions donnent matière à gratification publique, d'autres sont freinées pour tenter d'enrayer un possible débordement (notamment xénophobe), ou incitent au rappel de l'interdit de l'attaque ciblée.

Deuxièmement, si cette instance permet aux participants d'exposer en public leurs témoignages personnels de manière expressive, elle valorise aussi la capacité de « rebond » des présents. Celle-ci, à nouveau, n'est pas seulement argumentative (s'opposer, amplifier, corriger, préciser, etc.) : à un premier niveau, rendu d'autant plus manifeste par la disposition en cercle qui assure la visibilité de chacun par tous, elle est corporelle ; gestes (mimiques, hochements de tête), interjections et rumeurs d'approbation ou de rejet viennent attester le degré de justesse de la situation rapportée et son possible partage. Sur le plan de l'interlocution, cette valeur du rebond apparaît comme un moyen ad hoc d'opérer un relatif brouillage des identités aidant/aidé, dans la mesure où tant les grands précaires que les travailleurs sociaux peuvent réagir à tel témoignage, donner des pistes pour s'en sortir à partir de l'expérience qu'ils ont acquise dans la « rue », sur le « terrain » : plans débrouille, lieux ressources, personnes clés à contacter, etc. La capacité de rebond est donc l'un des moteurs des échanges au Parlons-en.

Enfin, l'accumulation de l'expression d'un ensemble d'émotions (souvent négatives), leur partage, leur ratification ou leur rejet par toutes ces personnes concernées par la « grande précarité » servent souvent de pivot entre les deux régimes de parole du Parlons-en. Si celui-ci se déroule en deux principaux temps distincts (outre le temps liminal de présentation de soi des participants et du Parlons-en par l'animateur), à savoir un premier temps de partage des « actualités de la rue » et un second consacré au sujet du jour (fixé par les animateurs en fonction des échanges des précédentes séances et discuté en assemblée), le même style expressiviste les domine. Néanmoins, un second régime de parole émerge de l'accumulation des témoignages et des émotions négatives qui leur sont souvent associées ; ce régime tend alors progressivement vers des pistes d'action à travers un travail collectif. En effet, pour que le « Parlons-en ne se transforme pas en “cause toujours”<sup>21</sup> », il faut travailler ensemble à ce que ce style expressiviste puisse aussi porter des pistes d'actions ou de solutions collectives. Des amorces de projets voient ainsi le jour, et certains parfois aboutissent – comme le collectif grenoblois Mort de rue qui accompagne les personnes décédées de ou dans la rue et leur famille<sup>22</sup>.

Ces trois points montrent combien le Parlons-en se performe comme un espace de la participation sans discontinuité, où s'entremêlent continûment paroles, émotions, pistes d'actions. Dans ce cadre, l'entrée par les émotions permet de se focaliser sur la circulation à l'œuvre, et non uniquement sur les animateurs de cette participation – précisément parce

---

<sup>20</sup> A ce sujet, voir Marc Glady et Agnès Vandeveldde-Rougale (dir.), « Discours sollicités, subjectivité empêchée », *Langage & Société*, 158, 2016, p. 9-105.

<sup>21</sup> *Parlons-en ou cause toujours* : c'est le titre du documentaire réalisé par arpenteurs sur le Parlons-en de Charleroi (<http://www.telequartiers.com/01-participation/Parlons-en-ou-cause-toujours>), avant l'instauration du Parlons-en grenoblois. C'est également le titre de nombreux paragraphes des comptes rendus du Parlons-en qui documentent cette critique récurrente formulée à l'endroit même du Parlons-en.

<sup>22</sup> Ces actions issues du Parlons-en sont listées dans l'onglet « Les projets » du site internet ; elles comptent un atelier de bricolage participatif entre 2012 et 2014 (La Piscine), un chenil solidaire, etc. Pour autant, pour décrire ce qu'il en est du rapport à l'action du Parlons-en à proprement parler, nous préférons l'expression de « pistes d'action », qui décrit l'ambiguïté fondamentale de ce rapport. En effet, si les échanges doivent faire émerger des solutions, pour autant le Parlons-en en lui-même n'est pas censé être le lieu où se réalisent les projets (qui avancent par le biais de réunions parallèles, dont on rend compte mensuellement au Parlons-en). Évidemment, la question n'est jamais totalement tranchée, sans cesse débattue.

que, s'interdisant d'exprimer certaines de leurs émotions, ils restent en partie en dehors de ce qui a lieu. Dans ce cadre encore, les émotions ne doivent pas être saisies selon une seule séquentialité (qui guiderait vers l'action), mais comme un potentiel pivot au sein de cette continuité. Ces éléments sont à relier avec nos propos ci-dessus sur l'évolution de l'animation et la spatialisation de la participation en trois sphères imbriquées. Dès lors, la circulation à l'œuvre devient de plus en plus indissociable d'une distribution, au sens non d'un casting pré-réglé, mais d'un plus grand partage<sup>23</sup>. En somme, l'argument déployé ici (les émotions comme pivot au sein d'un groupe au style expressiviste) entre en résonance avec les textes d'Héloïse Nez et Stéphanie Tawa Lama-Rewal dans ce volume, tout en proposant un léger déplacement. En effet, parler de pivot suggère une relation différente entre émotion et action, par rapport à l'opérativité d'une transformation (voire d'un *empowerment*) que toutes deux évoquent.

## L'épaisseur sensible et temporelle de la participation

Pour donner à voir la circulation en question, nous proposons de tracer le portrait de la participation de Gilles, nouvel arrivant au Parlons-en en novembre 2015, et revenu depuis à plusieurs reprises. Il s'agit d'un homme d'une cinquantaine d'années, conjuguant une corpulence plutôt ronde et des habits généralement colorés. Gilles nous intéresse ici parce qu'il pose d'emblée un mode de présence dans le débat intrinsèquement lié à une émotion : il est indigné. Si ce positionnement connaît un affinement progressif au fur et à mesure de sa fréquentation du Parlons-en, il reste porteur d'une indignation viscérale : quelque chose « ne passe pas chez [lui] ». Corrélativement, Gilles manifeste ostensiblement un attachement aux formes du Parlons-en, également à mesure de son habitude à ce cercle de parole ; particulièrement, il s'attache à ses formes sensibles de visibilité (la bonne tenue du cercle comme garantie du « voir/être vu<sup>24</sup> ») comme d'audibilité (parler dans le micro, distinctement, comme garantie de l'« entendre/être entendu<sup>25</sup> »). Enfin, sa modalité de présence ou « texture d'être<sup>26</sup> » est corporellement marquée. Que ce soit avant un Parlons-en, et surtout pendant, par ses mouvements saccadés et incessants (qui peuvent troubler les présents) et par ses régulières irrptions vocales (intempestives, c'est-à-dire hors micro)<sup>27</sup> dans le débat, etc., Gilles s'impose à l'attention de tous.

Par là, il rend manifeste une présence sensible imposante, qui ne saurait être détachée de ses états affectifs : qu'il parle, qu'il attende plus ou moins patiemment son tour de parole ou qu'il écoute les autres, Gilles est « gros de quelque chose » qui devra sortir à un moment ou à un autre. Si, à première vue, on pourrait le placer du côté des « pathologies de l'interaction » ou des « folies dans la place<sup>28</sup> », nous voudrions (à l'instar de ces auteurs) aller au-delà de ces catégorisations pour saisir ce que l'expressivisme de Gilles et sa prise en charge par les autres participants d'un groupe au style lui-même expressiviste disent de la dynamique du Parlons-en.

L'entrelacement de la dynamique de présence de Gilles et de celle plus générale du Parlons-en est rendu d'autant plus saillant par le fait que Gilles, apparu pour la première fois au Parlons-en n° 60, a participé à cinq des huit Parlons-en

<sup>23</sup> On saisit mieux pourquoi ce texte parle de « circulation » et non d'une seule circulation des émotions. D'une part, au Parlons-en, tout ne revient pas à des expressions d'émotions. D'autre part, le principe continuiste « émotions-paroles-actions » vise à ne pas différencier dans nos comptes rendus et analyses ce que les agents ne différencient pas dans le cours des débats ; par exemple, à ne pas introduire une gradation ou une temporalité entre ces éléments (du type : d'abord l'émotion, puis la parole, puis éventuellement une action).

<sup>24</sup> Louis Quéré et Dietrich Brezger, « L'étrangeté mutuelle des passants. Le mode de coexistence du public urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, 57-58, 1993, p. 89-100.

<sup>25</sup> Anthony Pecqueux, « Les ajustements auditifs des auditeurs-baladeurs. Instabilités sensorielles entre écoute de la musique et de l'espace sonore urbain », *ethnographiques.org*, 19, <http://www.ethnographiques.org/2009/Pecqueux>

<sup>26</sup> On pourrait également penser à ce qu'Albert Piette désigne sous « volume d'être », Albert Piette, « La science anthropologique et le volume d'être », dans Albert Piette et Jean-Michel Salanskis, *L'Humain impensé*, Paris, Presses universitaires de Paris-Ouest, coll. « Humanités-Hominités », 2016. De sa « phénoménographie », nous gardons l'injonction à décrire les divers modes de présence des individus, sans nous limiter à des interactions ou situations ponctuelles ; c'est l'enjeu de la filature ethnographique proposée, le long de plusieurs Parlons-en. En revanche, contrairement à certains partis pris récents de Piette (notamment dans le texte cité), nous ne suivons Gilles que lors du Parlons-en (ce qui limite son volume d'être à celui qu'il veut bien proposer publiquement ici) ; et nous suivons Gilles dans ses interactions avec les autres présents et avec la dynamique du Parlons-en (et non pour lui-même). Pour toutes ces raisons, l'expression de « texture d'être » d'Iris Murdoch (« Vision et choix en morale », art. cité) rend mieux compte du projet suivi ici.

<sup>27</sup> Par cette expression, nous désignons des propos à la cantonade, largement audibles dans le cercle (et faits pour être entendus), en réaction immédiate (sans passer par la médiation du micro, qui est aussi une médiation temporelle) : cela fait partie de la capacité de rebond – tout comme cela entraîne régulièrement le rappel de la règle.

<sup>28</sup> Isaac Joseph et Joëlle Proust (dir.), *La Folie dans la place. Pathologies de l'interaction*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », 1997.



suivants – une fréquence importante au regard du turnover qui caractérise cette instance. Outre que son apprentissage, son habitude et son attachement au Parlons-en sont ainsi aisément retraçables, il s’est dès lors imposé rapidement comme un des personnages du collectif, dont les autres membres peuvent rendre et tenir compte, vis-à-vis duquel ils peuvent avoir des attentes, des avis, et en conséquence régler leurs comportements. Pour résumer : le choix de s’attacher au personnage de Gilles dans toute l’épaisseur, à la fois temporelle et sensible, de sa participation au Parlons-en, dans le cadre de notre suivi ethnographique systématique de ce dispositif depuis le Parlons-en n° 54 de mars 2015, ne vise pas à nous focaliser sur un individu, mais fait au contraire le pari que le compte-rendu qui en émergera permettra de saisir tant la palette que la dynamique des affects – et fait aussi le pari, plus général, qu’en ne séparant pas éléments de débats, états affectifs, spatialisation et temporalisation des interactions, on peut saisir des modalités singulières d’enchevêtrement entre ces éléments.

Gilles ne supporte pas les signes extérieurs de misère sociale ; est sous curatelle pour la gestion de ses maigres revenus ; et joue de la flûte dans l’espace public. C’est en ces termes qu’il se présente en novembre 2015, au premier Parlons-en auquel il assiste (le n° 60, portant sur l’Allocation Adultes Handicapés<sup>29</sup>). Il y entre en cours de débat (à peu près au milieu) et en repart avant la fin, après environ une demi-heure de présence. Il est d’abord accueilli par une participante qui, à son arrivée, agrandit le cercle en y ajoutant plusieurs chaises. Gilles « prend » rapidement la parole (c’est-à-dire s’interpose vocalement dans le débat sans attendre que le micro ne lui échoit) ; l’animateur (Jacques ce jour-là) lui explique alors, à travers le micro qu’il tient, le principe du Parlons-en et ses étapes. Tandis que l’animateur lui passe ensuite le micro, sa première intervention prend la forme de l’indignation face à la misère (« La misère me révolte ») ; elle pose une présentation de soi comme « aidant », pour y ajouter progressivement une identité d’« aidé » (puisque vivant sous curatelle). L’animateur reprend le micro sans donner suite à ce témoignage, qui ne provoque pas non plus de levée de main en guise de rebond ; et redirige les débats vers le sujet du jour, l’AAH. Peu de temps après, Gilles demande la parole, mais son début d’intervention est interrompu car il est sur le point d’enfreindre une règle du Parlons-en – qu’il ne connaît pas –, à savoir critiquer nommément un « absent » : l’animateur, puis un autre membre (travailleur social, membre régulier du Parlons-en) lui expliquent cette règle – ce qui dénote une forme de collectivisation de ce rappel de la règle. La seconde intervention de Gilles est une nouvelle indignation, centrée cette fois sur sa propre situation d’« aidé », au cours de laquelle il opère un contournement subtil et explicite de ladite règle : le nouvel arrivant apprend vite. Gilles n’écoute pas l’intervention suivante et quitte la salle en manifestant, par une nouvelle irruption vocale, un début d’attachement au Parlons-en : à sa question sur la prochaine date de « réunion », il reçoit plusieurs réponses lui expliquant la périodicité du Parlons-en. À nouveau, la forme du Parlons-en lui est explicitée par un collectif de membres réguliers.

Lors du Parlons-en de décembre (n° 61, consacré à faire exister la nouvelle association « Parlons-en », voir supra), Gilles est présent dès le petit déjeuner. Il se saisit de ce moment pour jouer un peu de flûte dans la salle ; il profite également des conversations en petits groupes qui ont lieu alors, soit dans la salle soit à ses abords, pour y tester ce qu’il a prévu de dire publiquement (comme nous avons pu l’observer régulièrement avec d’autres). Enfin, au moment de l’installation collective dans le cercle, il manifeste le souci de la bonne tenue de celui-ci – exceptionnellement mis à mal ce jour-là, car il est prévu de discuter la proposition de statuts pour l’association, vidéo-projetée sur un mur : c’est donc plutôt un trois-quarts de cercle. Gilles saisit des opportunités communes, se montre attentif à la forme de la réunion : comme s’il avait toujours été là, alors que c’est son premier Parlons-en complet. On voit ainsi que si le Parlons-en déploie certaines spécificités, il emprunte plus généralement à la grammaire du parler en public, ce qui permet aux nouveaux venus de s’y ajuster rapidement.

Dès que l’animateur (toujours Jacques) entame le rituel liminal de présentation de l’instance, Gilles s’interpose vocalement : pour se dire « content d’être là », certes, mais sans respecter la règle de « parler dans le micro » (donc ne

---

<sup>29</sup> Le compte rendu de ce Parlons-en (et de presque tous les autres) est disponible sur <https://lieugrenoble.wordpress.com/comptes-rendus/>



pas interrompre les autres et attendre son tour de parole). Puis, alors que l'on en est à la première actualité – à savoir le décès récent d'une personne proche du Parlons-en, qui en peine beaucoup au sein de l'assemblée et occasionne de nombreuses prises de parole –, il se lance dans un témoignage personnel. Jacques l'interrompt pour donner le micro à un participant qui veut rester sur le sujet du moment : il le sanctionne donc pour hors sujet. Plus tard, une participante évoque la création d'une « caisse de soutien » pour la famille de la personne décédée ; Gilles réalise alors une irruption vocale pour signaler que l'on peut aussi « donner avec le cœur » si l'on n'a « pas d'argent ». Cette fois, il rebondit bien sur l'échange en cours, mais sans attendre le micro. Puis, tandis qu'une membre régulière entre dans le cercle, il demande immédiatement à l'animateur qu'elle se présente alors qu'elle n'est pas même assise : Gilles manifeste ainsi son souci du strict respect des règles. À tout le moins, il est extrêmement « présent », de diverses manières sensibles.

Présent, mais sans avoir encore eu le micro, et sans avoir non plus levé la main pour l'avoir ; deux prises de parole plus loin, Gilles fait état de ce qu'il perçoit comme une injustice flagrante par une nouvelle irruption vocale : « J'aurais voulu dire quelque chose !! Y en a plein qui ont parlé et moi rien !! ». L'échange se poursuit sans lui, et son début de colère est pris en charge par un membre régulier, militant associatif, assis à proximité, qui se lève pour lui parler gentiment en aparté, et lui explique qu'il doit entrer dans le tour des demandes de parole et qu'il l'aura alors. L'animateur lui tend le micro quelques minutes plus tard : Gilles en profite pour se lancer dans une longue tirade, entrecoupée par le passage de la parole à une autre participante et de tentatives de l'animateur pour faire corporellement écran entre celle-ci et Gilles, en tournant le dos à ce dernier – la situation se tend entre eux. Gilles, par cette prise de parole, affine la posture d'indignation face à la misère par laquelle il était entré en scène au Parlons-en précédent.

La suite du Parlons-en est une forme d'assemblée générale censée instituer l'association. Gilles ne tient plus en place : il a remis sa veste et est sorti du cercle pour naviguer continûment entre les deuxième et troisième sphères du Parlons-en, en faisant régulièrement irruption vocalement pour demander « de quoi on parle ». Il sort un moment avec un « ex-habitant de la rue<sup>30</sup> », membre régulier, et ils reviennent ensemble en riant ; puis, alors qu'il se tient toujours debout au seuil du cercle de parole et en veste, il éclate : « Je r'viens plus jamais !! Si vous m'donnez pas plus la parole je r'viens plus jamais !! » L'animateur n'intervient pas, c'est un autre participant qui prend en charge sa colère sur un ton assez léger : « Oh, calme-toi ; c'est normal, mais t'es pas resté beaucoup. Et puis t'arrêtes pas de bouger, là, tu tiens pas en place : assieds-toi mon ami ! » Gilles acquiesce (toujours hors micro) : s'il bouge sans arrêt, c'est dû au manque de sommeil ; pour autant, il cible l'animateur, « il m'a retiré le micro six fois !! ». Le débat reprend avec la personne qui a le micro. Quelques instants plus tard, Gilles crie encore son incompréhension du débat en cours, relève que l'animateur ne lui répond pas, en tire la conséquence - « Je me casse ! » –, et quitte en colère l'assemblée. Jacques ne réagit pas et poursuit le débat avec les présents, pendant que six participants (dont la co-animatrice Léa) sortent tour à tour. Ils reviendront dans le cercle peu de temps après et de manière échelonnée, mais pas Gilles. La tension ne cesse de grandir avec l'animateur, et la colère de Gilles, prise en charge par un collectif de membres plus ou moins ordinaires, débouche sur une sortie définitive et fracassante.

## Présence débordante et réactions

Gilles, dans ces deux Parlons-en, manifeste un « tonus interactionnel<sup>31</sup> » intense, lié à ses états, qu'il transmet directement, de ses gestes jusque dans sa voix. À travers ce tonus particulier, « muscles » et « classe sociale<sup>32</sup> » interagissent constamment : il ne tient pas en place parce que ses conditions d'existence ne lui permettent pas un repos suffisant ; tel jour il est quasi mutique parce qu'il se « clochardise » (voir infra), etc. Lors du Parlons-en n° 67, alors que

<sup>30</sup> Il s'agit d'une des catégories en vigueur dans les comptes rendus du Parlons-en pour la désignation des présents ; cela traduit un statut en lisière. Mathieu Berger et Margarita Sanchez-Mazas (« La voix des sans-domicile », art. cité) parlent de « rescapés » et s'appuient sur la notion de liminalité développée par Kim Hopper

<sup>31</sup> Erving Goffman, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 2013, p. 24-28.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 134.

l'animatrice doit encore le rappeler à la règle, il l'exprime parfaitement en s'exclamant : « Mais c'est pas moi qui crie, c'est tout ce que j'ai vécu qui crie ! » Il témoigne encore d'un attachement rapide à l'ensemble du dispositif du Parlons-en : souci du cercle, de la présentation des nouveaux venus ; répétitions techniques des prises de parole publiques, ces dernières s'appariant bien au style expressiviste du groupe, etc. Pour autant, il fait des erreurs : en se mettant systématiquement ou presque hors sujet (parlant de curatelle quand il est question d'AAH, et inversement) ; en vivant comme une injustice ce qui est le respect de la règle de l'antériorité ; en parlant hors micro, en coupant la parole à d'autres... On pourrait parler d'une présence dérégulée, entre un surinvestissement de certaines règles qui conditionnent la « bonne écoute de l'autre » (un beau cercle, bien parler dans le micro), et un oubli systématique d'autres règles relevant du même enjeu. En d'autres termes, Gilles n'arrête pas de rappeler les règles et de ne pas les respecter : il déborde.

Ce type de débordement cohabite avec d'autres expressions de la personne de Gilles, indexées sur ses émotions. Ces expressions ont toute leur place au Parlons-en, mais avec Gilles, elles ne prennent pas toujours le chemin tracé par les règles minimales qui encadrent la circulation de la parole. En somme, ses prises de parole ne s'enchaînent guère avec celles des autres participants pour produire une certaine force cumulative, notamment parce qu'il ne calibre pas sa parole dans un tour minimal, en lien avec les interventions précédentes. En quelque sorte, il contribue au débat, mais seul – ce qui n'est pas sans rappeler les « tours pour rien » documentés par Mathieu Berger<sup>33</sup>. Ainsi, quand les débordements de Gilles posent problème, ce n'est pas parce qu'ils font surgir sa personne mais parce qu'ils ne s'articulent pas (assez) à la dynamique collective du Parlons-en. Ces débordements sont par conséquent sanctionnés par l'animateur, qui s'est montré au départ accueillant. On note également une prise en charge collective de la part de plusieurs membres réguliers afin de ne pas exclure Gilles, de tenter de cadrer ses interventions au sein de cette dynamique collective.

Plus généralement, à la lumière de ces premiers éléments empiriques, nous faisons l'hypothèse que le Parlons-en fonctionne précisément à travers la paire règles-émotions<sup>34</sup> : pas d'expression d'émotion qui ne se rapporte d'une manière ou d'une autre aux règles (ou cadre normatif), et inversement, les unes comme les autres se transformant mutuellement. Les débordements de Gilles le montrent clairement, mais cela reste valable pour des expressions plus ordinaires. Par exemple, le rebond : lever son bras rapidement pendant que quelqu'un parle et le maintenir tendu est une façon de signifier dans le cercle que ces propos font réagir ; c'est également une demande de mise en suspens de la règle de l'antériorité. Le Parlons-en se performe donc à la fois comme un cadre normatif et comme sa possible mise en question, du fait d'une des caractéristiques de ce cadre (le style expressiviste).

Au Parlons-en de mars (n° 64, « Mal et non logé-e-s : quelles actions possibles ? »), Gilles est de retour, et présent dès le début de la séance ; nous l'entendons poser les conditions du maintien de sa participation à deux personnes, dont Léa, ex-co-animatrice du Parlons-en : « Je veux un acte [pendant le Parlons-en] sinon je viens plus ! » Il s'agit d'une critique interne récurrente au Parlons-en, principalement portée par les (ex-)habitants de la rue : à savoir la critique d'une parole qui ne permet pas de faire évoluer les situations d'urgence, la critique du « cause toujours ». Pendant le tour de présentation, et après s'être décrit comme un « troubadour des temps modernes », Gilles s'interpose vocalement pour demander à nouveau la bonne tenue du cercle. Le micro continue à circuler ; Zora, ex-habitante de la rue, membre régulière du Parlons-en et animatrice du jour, ouvre le temps des « actualités de la rue ». Gilles prend la parole, pour faire un appel général à l'« empathie », qu'il relie avec l'appel de l'hiver 54 de l'abbé Pierre, à la faveur de la lecture d'une brochure à ce propos lors d'un récent séjour à l'hôpital.

---

<sup>33</sup> Mathieu Berger, *Répondre en citoyen ordinaire. Enquête sur les compétences profanes dans un dispositif d'urbanisme participatif à Bruxelles*, thèse de doctorat, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 2009, p. 341-342.

<sup>34</sup> Cette hypothèse fait fond sur ce que Charles Taylor appelle le « rapport réciproque entre règle et action », c'est-à-dire que les pratiques ne se contentent pas d'obéir à une règle mais la transforment nécessairement. Charles Taylor, « Suivre une règle », *Critique*, 579-580, 1995, p. 568 et suiv.

Le sujet du jour est désormais lancé : alors qu'une participante, habitante de la rue, appelle à la mobilisation et à l'action contre le mal-logement en poursuivant les manifestations devant la préfecture (à l'instar de ce qui s'est passé la veille), Gilles s'interpose vocalement par un « merci ! » sonore ; Zora, l'animatrice, renchérit : « merci ». Quelques instants plus tard, alors qu'il a le doigt levé mais n'a pas le micro, il manifeste un clair agacement. Tandis que Léa lui signifie qu'une autre main levée l'avait précédé (en somme : qu'il doit accepter la règle de l'antériorité), Zora le rabroue publiquement. Le ton monte entre eux deux, comme lorsque Jacques était l'animateur, comme si le mode d'être de Gilles dans le cercle ne pouvait cohabiter avec un animateur (professionnel ou concerné), tant ses débordements s'accommodent mal avec la gestion de la circulation de la parole. Pour autant, le micro lui échoie, ce qui lui donne l'occasion d'affiner sa posture d'indignation, après son précédent appel à l'empathie : « Contre la misère il faut de l'amour et de la solidarité, et c'est tout de suite ! »

Alors que le débat, un peu plus tard, porte sur un projet d'étudiants qui souhaitent ouvrir des salles de leur université à des habitantes de la rue, une participante souligne la nécessité de maintenir cette ouverture pendant le week-end. Gilles demande à nouveau le micro pour un rebond sur ces propos, et déplore la fermeture de toutes les structures le week-end, pendant lequel « on a le temps de mourir ». En cela, il intervient dans le débat en cours, et y apporte des « compétences de la rue » : à savoir une forme d'intervention classiquement valorisée au sein du Parlons-en. La sanction positive est immédiate, puisque Jacques, qui n'anime plus mais a apporté une caméra afin de tourner un documentaire sur le Parlons-en, se déplace pour filmer au mieux l'intervention de Gilles, ce qui la dote publiquement d'une valeur positive. Peu après, Gilles sort de la salle quelques minutes. Voici en détail la séquence qui commence avec son retour dans la salle, et accompagne son départ au milieu du Parlons-en. Elle fait intervenir trois protagonistes : Gilles, Léa et Zora.

Gilles rentre dans la salle du Parlons-en.

– Gilles, par irruption vocale : Je veux le micro, et après je pars.

– Zora, qui tient le micro, se tourne vers Léa : Je lui passe ?

Léa rit de cette demande et, sourcils levés, paumes au ciel et doigts écartés, fait un signe qui semble dire « à toi de voir ».

– Gilles : Je viens d'en discuter dehors, alors je veux le répéter.

Zora lui donne le micro.

– Gilles, sur un ton affirmatif : Si chacun prend ce soir quelqu'un chez lui, c'est terminé, il n'y a plus personne dans la rue, sur la planète entière ! Faut arrêter les discussions et agir !

– Zora, agacée, haussant la voix : Et on les met où ? J'ai qu'un F2 !

– Gilles, lyrique : Quand on s'aime on se serre !! [énervé] Moi je viendrai plus à vos assemblées, ça ne m'intéresse pas !

– Léa, après avoir demandé la parole à Zora : C'est bien beau de désigner les gens : « toi t'as un canapé, pourquoi t'accueilles pas ?! » Mais ce qui importe c'est aussi comment tu passes à l'action collective... Y'en a marre de la charité ! Après, y'a des lois et les politiques ne les appliquent pas ! Ce que je trouve assez fort c'est que le 31 mars [date de la fin de la trêve hivernale, qui signe aussi la fermeture de nombreux lieux d'hébergement], c'est tous les ans pareil, il y a encore 1 500 personnes qui vont se rajouter à la rue. C'est des choses qu'on entend tous les ans, on réinvente l'eau chaude à chaque fois... Avec l'assemblée des mal-logé.e.s et des sans-logement [mouvement de rassemblement autour des questions d'hébergement et de logement qui interpelle les pouvoirs publics de façon assez active depuis cet hiver 2015 à Grenoble], le rapport de force peut changer, ça peut peut-être évoluer progressivement, on est de plus en plus de personnes.

– Gilles, hors-micro : je suis d'accord ! Je dois partir, mais je suis pas fâché !

Sortie de Gilles

– Zora : J'ai un truc à dire. Ça s'est mal passé avec une personne ; après je fais quoi ? J'héberge plus !

Sur le plan spatial, cette séquence illustre, à partir de la trajectoire de Gilles, le rôle et la continuité des trois sphères du Parlons-en dans la circulation à l'œuvre. Elle est bornée par le retour de Gilles dans l'espace de la salle au début de la

séquence, et par sa sortie définitive à la quasi-fin. S'il annonce dès le début de son intervention ce départ comme imminent, et s'il s'exprime sans prendre le temps de s'asseoir dans le cercle (c'est-à-dire en restant constamment debout à proximité de la porte), il témoigne cependant d'un souci de continuité : il veut nourrir le débat en cours des propos tenus à l'extérieur en plus petit comité.

Elle fait également état de l'évolution de l'animation du Parlons-en, qui n'est pas sans conséquence sur l'expression et sur ses formes. Cette transition vers une organisation plus collective se traduit par une requalification de l'animation à l'œuvre ce jour-là, avec des conséquences saillantes dans cette séquence. En effet, elle explique en partie la réaction de Léa, qui s'autorise ici un rebond vif, par opposition à ce qui vient d'être dit, alors qu'elle en est peu coutumière – en tant que co-animatrice, elle s'interdisait de prendre véritablement part au débat, restant (tant bien que mal) dans une certaine retenue<sup>35</sup>. Ici, dans la mesure où c'est Zora qui fait circuler le micro et nous qui prenons les notes pour le compte-rendu, Léa est en mesure de s'impliquer, de prendre parti en faisant valoir une mobilisation collective d'ordre militant débordant le cadre du Parlons-en. De plus, le devoir de réserve de l'animateur n'a pas encore fait l'objet de consigne particulière lors de la formation à l'animation dispensée ad hoc par les arpenteurs : cela rend possible la réaction finale de Zora. Ce changement dans l'animation entraîne une plus grande liberté de ton. En outre, Léa s'engage d'autant plus dans cette séquence qu'elle est particulièrement attachée au sujet abordé – elle est notamment liée à cette « assemblée » qu'elle évoque.

Notons, enfin, ce qui peut apparaître comme une anomalie : Gilles est « d'accord ». Il ne signe pas une nouvelle sortie fracassante, mais explicite son accord avec une prise de parole qui s'est intégralement construite contre la sienne<sup>36</sup>. Nous faisons l'hypothèse que Gilles et Léa se rejoignent sur un point : le nécessaire passage à l'action par l'indignation. C'est bien leur indignation commune face à la situation du mal-logement qui est exprimée, et c'est bien cette indignation qui les amène à réfléchir à des solutions. Émotions, paroles et actions s'entremêlent – sans qu'il soit souhaitable de les démêler, au contraire. Chez eux deux, l'indignation est une émotion qui est aussi une piste d'action. On pourrait la qualifier d'« indignation-commune-en-tant-qu'elle-ne-peut-s'exprimer-que-par-une-solution ». Même si les solutions de Gilles et Léa divergent : le premier requiert une somme d'implications individuelles (que chacun accueille quelque peu chez soi), la seconde convoque un autre collectif et opère une remise en perspective par le biais d'une montée en généralité politisante (se référant aux mouvements sociaux et autres rapports de force). En somme, si les deux solutions (présentées par Léa comme contradictoires) sont jugées non mutuellement exclusives par Gilles, ce serait parce qu'elles se fondent sur le même mouvement, celui d'une continuité émotion-parole-action. Il faut également, pour comprendre ce mouvement, mettre en perspective l'expression de ce « d'accord » avec la condition au maintien de sa participation formulée plus tôt (« Je veux un acte sinon je viens plus ! ») : l'acte serait précisément là, logé dans ces deux propositions continuistes.

Car Gilles ne se contente pas de faire cohabiter les deux solutions, il les signale toutes deux comme ce à quoi il tient : un « acte ». Car s'il est « d'accord » avec Léa, il reste aussi « d'accord » avec lui-même – au Parlons-en n° 65, sa seule parole dans le micro réitérera sa proposition d'hébergement individuel. C'est dire si Gilles, par la manifestation de cet accord, ne défie pas seulement les lois de l'argumentation rationnelle en refusant la clause de l'exclusivité mutuelle ; il fait en outre montre d'inventivité et d'improvisation dans ses concepts, en faisant cohabiter des positions dissensuelles. Sandra Laugier, commentant la notion de « mobilité spirituelle » de Wittgenstein, nous dit : « Être attentif ainsi, c'est

---

<sup>35</sup> Tandis que Jacques tenait lieu de maître de cérémonie (c'est-à-dire de maître de la circulation du micro), Léa prenait des notes en vue du compte-rendu. Ses interventions régulières manifestaient généralement un souci de la progression du débat et de la recherche collective de pistes d'action. Si certaines émotions comme la colère (par exemple, sa réaction face à une déclaration d'un adjoint du maire de Grenoble) ne pouvaient parfois pas être totalement masquées, elle préférait alors sortir du cercle, au prétexte d'une cigarette par exemple, plutôt que de les verbaliser.

<sup>36</sup> On pourrait parler de « rebond oppositionnel », pour le distinguer d'autres formes de rebond, qui viennent plutôt corriger, préciser, nuancer, etc., les propos sur lesquels elles viennent rebondir.

affaire non de pure sensibilité, mais d'improvisation, d'agilité intellectuelle<sup>37</sup>. » L'accord de Gilles manifesterait alors une telle improvisation ou agilité.

Au Parlons-en d'avril (n° 65, sur les « jeunes en errance »), Gilles arrive tardivement (vers 11h25) et s'affale aussitôt sur une chaise en retrait du cercle : il est clairement affaibli, et son mode d'être au sein du Parlons-en s'en ressent nettement. Du coup, il écoute longuement les débats sans intervenir ; il finit quand même par demander le micro pour réaffirmer sa posture indignée, tout en explicitant son propre affaiblissement (« je me clochardise »). Puis il fait une irruption vocale pour commenter (à partir de ses « compétences de la rue »), tout en achevant de mâcher un pain au chocolat, un débat sur la place des chiens dans la rue. À la fin de la séance, il profitera du temps de repas (le partage de pizzas) pour faire ce qu'il n'a pu faire avant le Parlons-en, s'entretenir en aparté avec certains (dont l'un de nous deux) sur sa posture ; et surtout, pour la première fois, accomplir un geste de l'hospitalité<sup>38</sup> : se déplacer avec les cartons de pizzas pour en proposer aux groupes qui restent à l'écart de la table de repas. Même amoindri, mais en quelque sorte ragailardi, il manifeste une nouvelle forme d'attachement au Parlons-en.

Gilles n'est pas présent au Parlons-en suivant, mais revient en juin (n° 67), cette fois avec une présence débordante. Elle s'exprime par de nouveaux accrochages avec l'animatrice, de nombreuses irruptions vocales, et surtout par une question « directe » qui va occasionner de nombreux rebonds – un débat entier et intense : « Comment se fait-il qu'il n'y a pas plus de gens de la rue dans la salle ? » Par là, il actionne l'autre principale critique interne de cette instance (avec le « cause toujours »), celle concernant la présence des « grands précaires ». Dit autrement : au bout d'une quasi-saison de participation, il se montre à même de performer l'autoréflexivité régulière du Parlons-en. Il quitte la salle au bout d'une heure, en saluant l'assemblée, qui lui répond.

L'émotion, dans ce chapitre, apparaît comme un potentiel pivot au sein d'une continuité paroles-émotions-pistes d'action, dans le cadre d'un espace de débat au style expressiviste. Nous ne l'avons pas saisie de manière forcément positive, mais avons considéré aussi les échecs ou ratés auxquels elle peut conduire. Pour cela, nous avons cherché à documenter aussi finement que possible la texture d'être de Gilles, dont nous avons suivi l'arrivée au Parlons-en, puis l'attachement progressif à cette instance. Cette texture d'être est marquée par de nombreux débordements, dont certains occasionnent des heurts, d'autres des débats – notamment sur la vocation de cet espace –, et d'autres encore, à mesure que Gilles en devient un des membres réguliers, des réactions plus discrètes, presque routinières. À travers Gilles, c'est bien la dynamique de cet espace de circulation qui se dévoile, caractérisée notamment par un rapport réciproque entre cadre normatif et émotions, qui se donnent mutuellement consistance et se transforment mutuellement. Cette tension dessine une échelle des effets pratiques des émotions, depuis la sortie fracassante jusqu'à une improvisation imaginative – permettant d'intégrer les oppositions – qui ne pourrait sans doute pas émerger sans contribution des émotions.

## Bibliographie

BERGER Mathieu, *Répondre en citoyen ordinaire. Enquête sur les compétences profanes dans un dispositif d'urbanisme participatif à Bruxelles*, thèse de doctorat, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 2009.

BERGER Mathieu et CHARLES Julien (dir.), « Les limites de l'inclusion démocratique », *Participations*, 9, 2014, p. 5-205.

BERGER Mathieu et SANCHEZ-MAZAS Margarita, « La voix des sans-domicile. Des usages sociaux du jeu démocratique dans les Espaces Dialogue en Belgique », dans Jean-Paul Payet, Frédérique Giuliani et Denis Laforgue (dir.), *La Voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 2008, p. 181-194.

<sup>37</sup> Sandra Laugier, « Nécrologie de l'ontologie. Putnam, l'éthique, le réalisme », *Archives de philosophie*, 79 (4), 2016, p. 756.

<sup>38</sup> C'est ainsi que nous qualifions des gestes qui manifestent ostensiblement un accueil de l'autre : au sein du cercle, par une chaise tirée, des gestes de la main, un café apporté, etc.

- CARDON Dominique, HEURTIN Jean-Philippe et LEMIEUX Cyril, « Parler en public », *Politix*, 31, 1995, p. 5-19.
- CARREL Marion, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Gouvernement en question(s) », 2013.
- DONATELLI Piergiorgio, *Manières d'être humain. Une autre philosophie morale*, Paris, Vrin, coll. « La vie morale », 2014.
- ELIASOPH Nina et LICHTERMAN Paul, « Culture en interaction. Une ethnographie des styles de groupe de deux organisations civiques en Californie », dans Mathieu Berger, Daniel Cefaï et Carole Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, coll. « Action publique », 2011, p. 355-400.
- GLADY Marc et VANDEVELDE-ROUGALE Agnès (dir.), « Discours sollicités, subjectivité empêchée », *Langage & Société*, 158, 2016, p. 9-105.
- GOFFMAN Erving, *Encounters : Two Studies in the Sociology of Interaction*, Indianapolis (Ind.), Bobbs-Merrill, 1961.
- GOFFMAN Erving, *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, coll. « Sens commun », 1991.
- GOFFMAN Erving, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 2013.
- JOSEPH Isaac et PROUST Joëlle (dir.), *La Folie dans la place. Pathologies de l'interaction*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », 1997.
- LAUGIER Sandra, « Nécrologie de l'ontologie. Putnam, l'éthique, le réalisme », *Archives de philosophie*, 79 (4), 2016, p. 739-757.
- MURDOCH Iris, « Vision et choix en morale », dans Sandra Laugier (dir.), *La Voix et la Vertu. Variétés du perfectionnisme moral*, Paris, PUF, coll. « Éthique et philosophie morale », 2010, p. 63-88.
- NEZ Héloïse, « Pour une analyse spatiale de la délibération », *Sociologies*, <http://sociologies.revues.org/5590>
- PAPERMAN Patricia et OGIEN Ruwen (dir.), *La Couleur des pensées : sentiments, émotions, intentions*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », 1995.
- PIETTE Albert, « La science anthropologique et le volume d'être », dans Albert Piette et Jean-Michel Salanskis, *L'Humain impensé*, Paris, Presses universitaires de Paris-Ouest, coll. « Humanités–Hominités », 2016.
- PECQUEUX Anthony, « Les ajustements auditifs des auditeurs-baladeurs. Instabilités sensorielles entre écoute de la musique et de l'espace sonore urbain », *ethnographiques.org*, 19, <http://www.ethnographiques.org/2009/Pecqueux>
- PIGNARRE Philippe et STENGERS Isabelle, *La Sorcellerie capitaliste. Pratiques de désenvoûtement*, Paris, La Découverte, 2007.
- QUERE Louis et BREZGER (Dietrich), « L'étrangeté mutuelle des passants. Le mode de coexistence du public urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, 57-58, 1993, p. 89-100.
- TALPIN Julien, *Community organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, Raisons d'agir, 2016.
- TAYLOR Charles, « Suivre une règle », *Critique*, 579-580, 1995, p. 554-572.